

CORPORATION DU CANTON DE HAWKESBURY EST

RÈGLEMENT N° 2021-41

ÉTANT un règlement visant à modifier l'Annexe " A " du règlement n° 2020-48 sur les Droits et Redevances.

ATTENDU QUE le règlement no 2020-48 a établi des droits et des redevances pour les services rendus et les coûts liés au public ;

ET ATTENDU QU'il est jugé nécessaire de modifier ledit règlement de temps à autre.

PAR CONSÉQUENT, le conseil de la Corporation du canton de Hawkesbury Est décrète ce qui suit :

- 1) Que l'annexe "A" du règlement no 2020-48 soit modifiée par l'ajout de ce qui suit :

Frais liés au département d'incendie

DÉPARTEMENT	DESCRIPTION DU SERVICE	FRAIS 2021	FRAIS 2022	FRAIS 2023
Incendie	Recherche aux dossiers d'incendie et copie des rapports d'incident ou de lettres d'appui	75 \$	75 \$	75 \$
Incendie	Lettre de conformité du service d'incendie à des avocats, ventes immobilières, à la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, et toutes les autres lettres de conformité	125 \$	125 \$	125 \$

- 2) Que tous les autres articles du règlement no 2020-48 demeurent en vigueur.

LU UNE PREMIÈRE, DEUXIÈME ET TROISIÈME LECTURE ET ADOPTÉ LORS D'UNE SÉANCE OUVERTE DU CONSEIL CE 14^e JOUR DE JUIN 2021.

Robert Kirby, maire

Hemi Villeneuve, greffière

SCEAU